

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE**  
**CAUSE TARIFAIRE 2017**

No de ligne		Réal		Cause 2016 (000\$)	Réal		Écart			
		2015			2016		Réal 2016 vs Réel 2015		Réal 2016 vs Cause 2016	
		(000\$)			(000\$)		(000\$) %		(000\$) %	
	1	2	3	4	7 = 4-1	8	5 = 4-2	6		
1	Charges liées aux régime de retraite	457.8	77.0	70.5	(387)	-85% (1)	(6)	-8%		
2	Bonification	979.2	1,070.1	1,001.1	22	2%	(69)	-6%		
3	Autres avantages sociaux	684.2	625.2	583.8	(100)	-15% (2)	(41)	-7%		
4	<b>Avantages sociaux totaux</b>	<b>2,121.3</b>	<b>1,772.4</b>	<b>1,655.3</b>	<b>(466)</b>	<b>-22%</b>	<b>(117)</b>	<b>-7%</b>		
5	Salaires	4,697.6	4,483.2	4,307.1	(390)	-8% (3)	(176)	-4% (7)		
6	<b>Salaires et avantages sociaux</b>	<b>6,818.9</b>	<b>6,255.6</b>	<b>5,962.5</b>	<b>(367)</b>	<b>-6%</b>	<b>(489)</b>	<b>-7%</b>		
7	Formation et développement des employés	77.7	129.0	45.8	(32)	-41%	(83)	-65%		
8	Relocalisation d'employés	74.2	0.0	0.2	(74)	-100%	0	#DIV/0!		
9	Matériel et fournitures - général	103.0	133.2	88.8	(14)	-14%	(44)	-33%		
10	Matériel et fournitures de bureau	86.3	105.4	107.2	21	24%	2	2%		
11	Frais professionnels - comptabilité, impôts et vérification	91.2	102.6	89.9	(1)	-1%	(13)	-12%		
12	Frais professionnels - frais légaux	191.8	123.0	157.7	(34)	-18%	35	28%		
13	Frais professionnels - consultants	364.1	543.9	541.7	178	49% (4)	(2)	0%		
14	Frais réglementaires	1,784.4	1,023.5	1,010.8	(774)	-43% (5)	(13)	-1%		
15	Maind'œuvre contractuelle	1,486.9	1,320.0	1,569.0	82	6%	249	19% (8)		
16	Marketing	142.7	150.7	55.4	(87)	-61%	(95)	-63%		
17	Frais de bureautiques et services technologiques	354.8	410.5	354.0	(1)	0%	(56)	-14%		
18	Autres frais externes	583.6	587.1	585.0	1	0%	(2)	0%		
19	Frais d'entretien et réparation	7.7	25.4	6.7	(1)	-13%	(19)	-74%		
20	Frais de fonctionnement et maintenance du parc de véhicules	180.7	125.0	115.0	(66)	-36%	(10)	-8%		
21	Location d'équipement	5.5	5.5	6.5	1	18%	1	17%		
22	Location de locaux et bureaux	674.3	724.2	696.2	22	3%	(28)	-4%		
23	Frais de télécommunication	81.9	89.9	85.1	3	4%	(5)	-5%		
24	Frais de déplacement et représentation	61.7	117.5	72.9	11	18%	(45)	-38%		
25	Dommmages et dégâts matériels	4.4	3.1	3.1	(1)	-29%	0	0%		
26	Primes d'assurances	239.5	258.3	156.2	(83)	-35%	(102)	-40% (9)		
27	Impôts fonciers et autres taxes	0.1	0.1	0.1	0	16%	0	16%		
28	Autres frais opérationnels et recouvrements de frais opérationnels	1,359.5	1,655.2	1,541.0	181	13% (6)	(114)	-7% (10)		
29	Dons et frais d'adhésion	77.2	136.6	81.2	4	5%	(55)	-41%		
30	Mauvaises créances	162.2	100.0	91.3	(71)	-44%	(9)	-9%		
31	Frais bancaires	19.6	20.0	19.9	0	1%	(0)	-1%		
32	<b>Sous-total</b>	<b>15,034.0</b>	<b>14,145.6</b>	<b>13,443.0</b>	<b>(1,591)</b>	<b>-11%</b>	<b>(703)</b>	<b>-5%</b>		
33	Portion des frais alloués aux activités non réglementées	-1,019.9	-1,142.0	-908.7	111	-11%	233	-20%		
34	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>14,014.1</b>	<b>13,003.6</b>	<b>12,534.3</b>	<b>(1,480)</b>	<b>-11%</b>	<b>(469)</b>	<b>-4%</b>		

GI-14

Document 3

Page 1 de 2

Requête 4003-2017

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE**  
**CAUSE TARIFAIRE 2017**

- NOTES: (1) Diminution des charges de retraite liées au régime de prestations déterminées (-401 (000\$)) en 2016 puisque Gazifère est en congé de contribution et augmentait en 2016 des charges de retraite liées au régime à cotisations déterminées, tel qu'établi par Mercer (+14 (000\$)).
- (2) La variation à la baisse des avantages sociaux est en lien avec la diminution des salaires ainsi qu'à une proportion plus importante capitalisée en 2016 comparativement à 2015.
- (3) La diminution observée s'explique principalement par le règlement d'une situation de ressource humaine (cessation d'emploi) ainsi que par le règlement d'une séparation d'employé découlant d'efforts concertés entrepris au sein de l'ensemble de l'entreprise Enbridge, pour un total de 434 (000\$) en 2015, ce qui crée une diminution en 2016 comparativement à 2015. De plus, un poste était vacant aux ventes en 2016 (-67,5 (000 \$)). Cependant cette diminution de coûts est partiellement compensée par l'embauche de nouvelles ressources aux finances et à la réglementation (+ 96 (000 \$)) ainsi que par les augmentations salariales de 2 à 2.5% des salaires. Également, une proportion plus importante des salaires a été capitalisée en 2016 comparativement à 2015 (-150 (000 \$)).
- (4) Augmentation en 2016 notamment dû à l'étude concernant l'évaluation du mécanisme incitatif (75 (000\$)) ainsi qu'aux frais des consultants pendant les audiences de la Phase IV de la Cause 2016 (deux périodes d'audiences en 2016 comparativement à une période d'audiences en 2015). De plus, Gazifère a mandaté une firme spécialisée en 2016 pour l'accompagner dans le processus d'intégration des médias sociaux et de nouvelles stratégies numériques pour supporter la promotion et consolider ses liens avec la communauté. Cette démarche a également engendré des frais de différents services professionnels, notamment de graphistes et de production vidéo.
- (5) La charge totale de frais réglementaires présentés sur cette ligne est la résultante de la passation en charge des comptes de frais reportés à liquider dans les années en cause, selon les décisions émises par la Régie. On peut trouver le détail des comptes de frais reportés concernés aux lignes 3 à 9 de la pièce GI-22, document 6 de la Cause tarifaire 2017 (R-3969-2016). La principale variation est une diminution de 571.5 (000\$) dans les comptes de frais reportés regroupés, issus de la D-2010-112 qui visait à regrouper plusieurs comptes de frais reportés et à les amortir sur une période de 5 ans. Cette période se terminant en 2015, le comparatif 2016 est à 0, ce qui crée une diminution.
- (6) L'écart s'explique principalement par des recouvrements de dommages plus élevés en 2015 comparativement à 2016.
- (7) La diminution de la charge salariale s'explique par une plus grande proportion capitalisée des salaires qu'estimé, entre autres pour le projet WAMS, ainsi que par les postes budgétés qui n'ont pas été comblés (opérations, ventes et services à la clientèle).
- (8) L'écart s'explique principalement par l'augmentation des services de sous-traitant dû au volume croissant de détection de fuite et de réparations de conduites ainsi que par l'embauche de sous-traitants pour la détection de fuite afin d'exercer les fonctions d'un employé en congé prolongé et également pour palier à l'augmentation non-anticipée de réparations de fils traceurs rapportées par le groupe de prévention des dommages.
- (9) Réduction des assurances administrateurs et dirigeants (- 83 (000\$)) comparativement à 2015, alors qu'une hausse avait été anticipée au budget.
- (10) Les services entre compagnies affiliés ont été moindre qu'anticipé au budget,